

Pour que les enfants puissent aussi mettre des mots sur la séparation de leurs parents

Le Centre social protestant (CSP) Berne-Jura entend combler une lacune en mettant sur pied des groupes de paroles adressés aux enfants et aux adolescents confrontés à la séparation ou au divorce de leurs parents. Alors que diverses structures existent déjà pour les adultes, les enfants n'ont pour l'heure d'autre voie que les consultations psychologiques individuelles.

En 2008: 14 000 enfants concernés

Selon des chiffres de l'Office fédéral de la statistique, quelque 20 000 couples se sont séparés en 2008. Cette même année, près de 14 000 enfants ont été concernés par ces ruptures. La pertinence de leur offrir un espace pour s'exprimer sur ces passages forcément douloureux apparaît donc, sinon comme une évidence, en tout cas comme une

nécessité. Forte de cette réflexion, Ursula Châtelain, responsable du service de consultation du CSP Berne-Jura, a décidé de monter les groupes de parole «Ma famille autrement». Les enfants et adolescents du Jura bernois et du canton du Jura pourront ainsi suivre des séances sur les deux



«Ma famille autrement», un espace de parole pour les enfants.

sites de consultation de Moutier et Bienne.

«Pour ces groupes de parole, nous travaillons en partenariat avec la Fondation As'trame, à Lausanne, qui met en pratique ce concept depuis une quinzaine d'années», explique Manon Rusca, psychologue employée par le CSP Berne-Jura. La Fondation As'trame propose des groupes de parole pour enfants sur l'ensemble du territoire romand. Les régions jurassienne et jurassienne bernoise restaient les dernières à ne rien avoir mis en place. Une partie du retard est désormais comblée.

«Nous constituerons des groupes, par âge ou par fratrie, que j'encadrerai lors de cinq séances d'environ une heure et demie», poursuit Manon Rusca. La psychologue explique qu'un seul professionnel suffira à encadrer deux à trois enfants, mais qu'il faudra en-

visager du renfort pour des effectifs supérieurs. «Les séances seront structurées selon le modèle conçu par As'trame et nous aborderons successivement différents thèmes, comme l'histoire de l'enfant et de sa famille, ses émotions ou encore l'estime de soi», détaille Manon Rusca. «Le but n'est pas d'annuler la souffrance, mais de mieux la vivre», conclut-elle.

Le modèle semble faire ses preuves en Romandie. Selon Marie-Dominique Genoud, de la Fondation As'trame, le groupe de parole permet d'obtenir de bons résultats dans 60% des cas. Dans les situations plus difficiles, les enfants sont orientés vers d'autres consultations spécialisées.

Renseignements auprès du CSP Berne-Jura, au ☎ 032 493 32 21, ou à l'adresse mail info@csp-beju.ch.